



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Bouches-du-Rhône



# Bulletin Départemental n°129 du 10 mai 2021

## SOMMAIRE

|  | Page |
|--|------|
| <b>Division des Personnels Enseignants</b>   |      |
| ○ Appel à Candidature poste à profil :Coordonnateur au Centre Académique pour la Scolarisation des élèves allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus des familles itinérantes et de Voyageurs (CASNAV) | 2    |
|  |      |
|  |      |

## APPEL A CANDIDATURE

Chargé(e) de mission : **Coordonnateur/trice au Centre Académique pour la Scolarisation des élèves allophones  
Nouvellement Arrivés et des enfants issus des familles itinérantes et de Voyageurs**

|   |  |  |
|---|--|--|
| Lieu d'exercice                                       | Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants du voyage / DSDEN 13  |  |
| Discipline de poste concernée                         | Titulaire de l'Education nationale de catégorie A, professeur du premier ou du second degré de préférence  |  |
| Intitulé du poste :                                   | Coordonnateur CASNAV   |  |
| Mission particulière demandée au titulaire du poste : | Sous l'autorité du directeur académique adjoint en charge du dossier au niveau académique, le/la coordonnateur/trice contribue à la définition de la politique académique de scolarisation des EANA et EFIV, déclinaison de la politique nationale, et il la met en œuvre. Il assure la coordination de l'équipe du CASNAV, propose et met en œuvre la formation des enseignants.  |  |
| Nombre d'heures :                                     | Le poste est à temps plein (1607 heures par an). <a href="#">Le cadre de gestion des chargés de mission est précisé au BA N° 747 du 26/06/2017</a>   |  |
| <b>Activités</b>                                      | <p>Mise en œuvre de la politique ministérielle et académique en direction des nouveaux arrivants et de leurs enseignants, contribution à la réflexion sur les évolutions souhaitables</p> <p>Coordination de l'équipe du CASNAV, répartition des dossiers, calendrier des échéances et organisation du travail</p> <p>Organisation de l'accueil, de l'évaluation, de l'orientation et de l'accompagnement des enfants nouvellement arrivés (EANA), des enfants issus des familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) et de leurs parents</p> <p>Participation à la réflexion sur la répartition territoriale des UPE2A en fonction des besoins</p> <p>Constitution d'un vivier de professeurs détenteurs d'une certification complémentaire en FLScol ou d'une formation universitaire en FLE ou FLS</p> <p>Organisation de la formation des enseignants spécialisés et des équipes pédagogiques</p> <p>Développement du site académique, mise à disposition de ressources</p> <p>Organisation, avec la division des élèves, du DELF pour les EANA des établissements publics du premier et second degré (niveaux A1, A2 et B1)</p> <p>Développement des partenariats avec les autres administrations de l'Etat, les collectivités territoriales et les associations</p> <p>Elaboration d'outils de pilotage et de suivi (effectifs, budgets, suivi du personnel CASNAV ...)</p> |  |
| <b>Compétences spécifiques</b>                        | <b>Connaissances particulières</b>   | <b>Capacités</b>   |
|   | Très bonne connaissance du système éducatif et de ses missions, des textes officiels (BO 2012) et de la circulaire académique (BA n°675) régissant l'accueil et la scolarisation des EANA et des EFIV<br>Bonne connaissance de l'enseignement en UPE2A<br>Bonne Connaissance des questions migratoires   | Représenter l'Institution avec loyauté<br>Organiser le travail en équipe<br>Développer les partenariats<br>Rédiger notes et synthèses<br>Réactivité et disponibilité<br>Maîtriser les outils informatiques et de communication |
| <b>Modalités de candidature</b>                       | <p>Les personnes intéressées sont invitées :</p> <p>- à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi qu'une copie de leur dernier rapport d'inspection à l'adresse suivante :</p> <p>Madame la responsable académique du CASNAV<br/>26-28 boulevard Charles Nédélec, 13001 MARSEILLE</p> <p><b>Une copie du dossier de candidature sera transmise directement par mel :</b><br/><a href="mailto:veronique.blua@ac-aix-marseille.fr">veronique.blua@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p><b>Date limite de dépôt des dossiers : lundi 31 mai 2021</b></p> <p>Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.</p>  |  |
| <b>Contact</b>  | Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de Mme Béatrice Piqué soit par téléphone (04 91 99 68 52), soit par mel : <a href="mailto:ce.casnav@ac-aix-marseille.fr">ce.casnav@ac-aix-marseille.fr</a>   |  |